



# Opération de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2021

## INTRODUCTION

La première Opération de Développement Rural, approuvée par le Gouvernement wallon le 21 mars 2008, est arrivée à échéance le 21 mars 2018. S'en est suivie la rapide volonté communale de lancer une seconde Opération de Développement Rural. Cette dernière a été décidée lors du Conseil communal du 31 mai 2017.

Le GREOVA a été désigné comme Auteur de programme pour cette seconde opération et comme organisme accompagnateur. Les parties 1. (analyse socio-économique), 2. (consultation citoyenne), 3. (diagnostic partagé) et 4. (Défis et objectifs de développement) du PCDR sont déjà terminées. Si le diagnostic partagé a pu être présenté à la population en mars 2020, il a également pu l'être en juin 2021 lors la première CLDR (composée le 30 mars 2021). Les premiers groupes de travail ont commencés en octobre 2021 ; ils permettront aux GREOVA d'ébaucher la partie 5. du PCDR (fiches-projets).

Notons qu'en 2020, deux conventions octroyées par la DDR en faveur de deux fiches-projets du PCDR sont restées ouvertes après le terme de cette première ODR :

- La fiche-projet 1.1 relative à la création d'une maison de village et de services à Nonceveux, qui a été finalisée et inaugurée en janvier 2020 ;
- La fiche-projet 1.4 relative à l'aménagement du centre d'Aywaille (toujours en cours - travaux phasés : ouverture de la phase 2 le 14/02/2022).

Enfin, la phase 2 de la fiche-projet 1.3 relative à la création d'une liaison cyclopédestre de type RAVel est toujours en plein développement. Elle est en effet actuellement remise à l'étude par le GREOVA, en collaboration avec les 3 communes que sont Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont, et ce grâce à un premier financement par Liège Europe Métropole et à l'intérêt des services régionaux et fédéraux concernés (SPW, DNF, AIDE, Infrabel et SNCB), régulièrement informés ou concertés par le GREOVA dans la mise à jour de cette étude. Biotope Environnement a clôturé en juillet 2020 l'évaluation Appropriée des Incidences (EAI) suite à des remarques émises de la part des services régionaux. La prochaine phase prévue est le lancement du marché public relatif à une étude de conception (qui sera bien plus poussée que l'étude de faisabilité déjà existante). Elle aurait dû débuter en 2021 mais a été retardée. Une interpellation du GREOVA a été faite à ce sujet auprès du Cabinet du Ministre de la Ruralité par courrier le 21.01.2022.

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION TERMINEE

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. Phase 1 : prolongement vers Comblain-au-Pont jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49€	Ministère wallon de l'Equipeement et des Transports- Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
Lot 1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf. rapport annuel 2013)
Lot 1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012: approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012: signature de la charte. (cf. rapport annuel 2013)
Lot 1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Montant des travaux réalisés : 1.104,459,81€	Développement rural (max 958.400 €) Travaux ont débutés le 18/02/2013- réception provisoire déroulée le 26/08/2019. Inauguration déroulée lors de la St- Antoine en janvier 2020

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet												
Lot 1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes  Phase 2	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<p>Première option</p> <table border="1"> <tr> <td>SPW (tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> </table> <p>Seconde option</p> <table border="1"> <tr> <td>SPW (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	SPW (tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	SPW (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	<p>476.750 € octroyé par <i>Liège Europe Métropole</i> pour subventionner l'étude de faisabilité du chaînon doux manquant entre la Voie des Aulnes et le RAVEL en direction de Comblain-au-Pont.</p> <p>Phase 2 relative à la création de cette liaison cyclopédestre de type RAVeL actuellement en plein développement :</p> <p>Actuellement remise à l'étude par le GREOVA, en collaboration avec les 3 communes que sont Aywaille, Comblain-au-Pont et Sprimont, et ce grâce un premier financement par Liège Europe Métropole et à l'intérêt des services régionaux et fédéraux concernés (SPW, DNF, AIDE, Infrabel et SNCB), régulièrement informés ou concertés par le GREOVA dans la mise à jour de cette étude (attribution au GREOVA de la réactualisation de cette étude le 13 juillet 2018). L'Evaluation Appropriée des Incidences (EAI) a été réalisée le 03/07/2020.</p> <p>L'ébauche du cahier spécial des charges pour l'étude de conception a été transmis au SPW pour approbation le 24/11/2020. Un retour est attendu depuis. Une interpellation du GREOVA a</p>
SPW (tronçon AB + BC)	1.395.281 €																
Développement rural 80 %	571.643€																
Part communale 20 %	142.911€																
SPW (tronçon BC)	71.844 €																
Développement rural 80 %	1.088.676 €																
Part communale 20 %	272.169 €																

					été faite à ce sujet auprès du Cabinet du Ministre de la Ruralité par courrier le 21.01.2022
--	--	--	--	--	--

Lot 1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €  Nouvel estimatif 2017 : 5.055.886,39 €	<table border="1" data-bbox="954 134 1464 317"> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>SPW à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </table> <p data-bbox="954 360 1464 496"><u>Nouvel estimatif 2017 :</u> Phase 1 : 397.271,44 € (dont 183.461,60 € subventionnés par le PIC 2017-2018) pris en charge par la commune</p> <p data-bbox="954 544 1464 639"><u>Phase 2 :</u> Développement rural : 60 % de 500.000 € + 50% de 1.063.870,55 € = 813 927 €</p> <p data-bbox="954 683 1464 715">Commune : 731.935,28 €</p> <p data-bbox="954 758 1464 790">SPW : 2 millions €</p>	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	SPW à 100% (B.1)	811.245 €	<p data-bbox="1518 105 2047 236">- Lancement du marché de services puis désignation du bureau GESPLAN - Réunion de coordination entre le SPW et le Développement rural le 14.12.2017</p> <p data-bbox="1536 280 2096 347">⇒ Octroi d'une subvention de 813 927 € de la SPW-DR</p> <p data-bbox="1536 392 2096 584">⇒ Octroi d'une enveloppe budgétaire de 2 millions € par la SPW dans le cadre du Plan Infrastructures 2016-2019 pour la réfection de la N633 à l'aménagement de la Place Thiry.</p> <p data-bbox="1518 628 2119 724"><b><u>PHASE 1 : rues Rivage, Enseignement, Cornesse :</u></b> <u>Achevés en date du 31 août 2020</u> avec des points à finaliser. Les travaux ont été finalisés juste avant les inondations des 14 et 15 juillet 2021 qui ont endommagé les lieux. Les travaux n'ont pu être réceptionnés avant les inondations. Les travaux de réparation sont en cours de finalisation.</p> <p data-bbox="1518 951 2119 1015"><b><u>PHASE 2 : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre.</u></b> Travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :</p> <ul data-bbox="1563 1094 2119 1375" style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sur les Cours :</b> Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre.</li> <li>- <b>Chemin de l'Abbaye :</b> Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau</li> </ul>
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €										
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €										
SPW à 100% (B.1)	811.245 €										

					<p>coffre.</p> <p>Le marché de travaux a été attribué le 17 juin 2021. Le chantier débutera le 14/02/2022.</p> <p><b>PHASE 3 : Place Thiry.</b> Le dossier de permis d'urbanisme a été introduit à la Direction de l'Urbanisme. Le retour est attendu pour début 2022. Le Cahier des charges du marché conjoint (Direction des Routes, Commune, SWDE, AIDE, Proximus, RESA, VOO) est en cours de finalisation par l'auteur de projet. De même, la convention de marché conjoint est également en cours de réalisation. Elle devra être approuvée par tous les signataires. Dossier complexe vu le nombre d'intervenants. Lancement de l'adjudication du marché courant 2022. Début des travaux espéré courant 2023.</p>
--	--	--	--	--	---

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
/	/	/	/	/	/

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
/	/	/	/	/	/

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
/	/	/	/	/	/

## **ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

Projet terminé début d'année 2020

<b>Année de la convention</b>	<b>Type de programme (biffer les mentions inutiles)</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Objectif du projet</b>	<b>Montant du subside</b>
Fin 2008	PCDR classique	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
		<b>Etats d'avancement physique du projet</b>		<b>Date</b>
		Désignation de l'auteur de projet :		21/12/2009
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal
		Approbation de l'avant-projet par la R.W.		Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre
		Approbation du projet par l'A.C.		09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11
		Approbation du projet par le Ministre		05/04/2012
		Adjudication :		08/06/2012
		Décision d'attribution du marché		03/08/2012
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		04/12/2012
		Début des travaux		18/02/2013
		Réception provisoire		26/08/2019
		Décompte final		1.102.112,27 €
		Réception définitive		12/10/2020
		<b>Etat d'avancement financier du projet</b>		<b>Montant : 1.102.112,27 €</b>
		Montant conventionné à 100%		1.185.879,09 €
		Montant du subside développement rural		883.070,27 €
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		1.098.530,78 €

Année de la convention	Type de programme (Biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
22.03.2018	PCDR classique	Aménagement du centre de l'entité	Redynamiser le centre de l'entité en termes de vie sociale comme commerciale, tout en y améliorant la mobilité	813.927,79 €
			Etats d'avancement physique du projet	Date
			<b>Phase 1 : rues Rivage, Enseignement, Cornesse</b> Désignation de l'auteur de projet :	Marché de services attribué au Bureau d'Etudes GESPLAN le 14/09/2017
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
			Approbation de l'avant-projet par la R.W.	28/03/2018
			Approbation du projet par l'A.C.	11/06/2018
			Approbation du projet par le Ministre	12/11/2018 (montant DR : 224173, 44 euros)
			Adjudication :	28/08/2018
			Décision d'attribution du marché	06/12/2018
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	26/03/2019
			Début des travaux	01/04/2019
			Réception provisoire	Pré-réception provisoire des travaux datée du 19 janvier 2021
			Décompte final	
			Réception définitive	

<b>Phase 2 : rues sur les Cours, abbaye + parking saint-Pierre</b>	Marché de services attribué au Bureau d'Etudes GESPLAN le 30/08/2018
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W.	28/03/2018
Approbation du projet par l'A.C.	04/11/2020
Approbation du projet par le Ministre	22/03/2021
Adjudication :	19/04/2021
Décision d'attribution du marché	17/06/2021
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	10/09/2021
Début des travaux	2022
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
<b>Phase 3 : Place Thiry</b>	Marché de services attribué au Bureau d'Etudes GESPLAN le 30/08/2018
Désignation de l'auteur de projet :	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
Approbation de l'avant-projet par la R.W.	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet au 31.12.2021</b>	<b>Phase 1 : Montants payés (part PCDR) : 291.910,35 €</b>
Montant conventionné global à 100%	5.372.886,39 €
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)**

Année de la convention	Type de programme (Biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 <sup>1</sup> PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4				

Etat du patrimoine :		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Si le patrimoine est loué<sup>2</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>2</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>3</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

<sup>3</sup> A titre d'exemple

*Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...*

*Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...*

*Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

*Espaces publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)*

*M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi*

#### **ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (2<sup>ème</sup> ODR)**

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

<b>Année de l'installation de la CLDR</b>	<b>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</b>	<b>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</b>	<b>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</b>
30/03/2021	28/06/2021	30/03/2021	28/06/2021
<b>Date des réunions durant l'année écoulée</b>	18/03/2021 – réunion avec CCATM pour le SDC	<b>Nombre de présents</b>	21
	14/06/2021		29
	20/09/2021		27
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
<p><i>Le rapport de la CLDR joint en annexe présente le détail des deux réunions de la CLDR pour l'année 2021.</i></p> <p>Malgré l'arrivée à échéance le 21 mars 2018 du 1<sup>er</sup> PCDR d'Aywaille, la CLDR a continué le suivi des dossiers débutés lors de l'ODR précédente encore en cours auprès du DR (fiche-projet 1.4 relative à l'aménagement du centre de l'entité) et en faveur du lancement d'une seconde ODR, qui a été lancée par le Conseil communal en date du 31 mai 2017.</p>			

**ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS<sup>4</sup>**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	/	/	/	/	/
	/	/	/	/	/
Année rapport annuel + 2 ans	/	/	/	/	/
	/	/	/	/	/
Année rapport annuel + 3 ans	/	/	/	/	/
	/	/	/	/	/

<sup>4</sup> Pour les PCDR en cours de validité uniquement.



## Rapport de la Commission Locale de Développement Rural<sup>5</sup>

**2021**

---

<sup>5</sup> Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

## 1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	13 mars 1997 <b>+ 31 mai 2017</b>
Approbation du PCDR par le Conseil communal	13 septembre 2007
Présentation au PAT	9 novembre 2007
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	21 mars 2008
Durée de validité du PCDR	10 ans (2018)
Convention en cours :	Centre d'Aywaille (2018)

## 2. Les réunions de la CLDR en 2021

En 2021, dû au contexte sanitaire COVID19, deux CLDR ont pu se réunir au mois de juin ainsi qu'au mois de septembre (les PV sont annexés à ce rapport). Dorénavant, afin que l'ODR se poursuive activement, les visioconférences seront parfois favorisées à la place des réunions tenues en présentiel. Les agents de développement ont également assisté à la CLDR-CCATM toujours en place du 18 mars 2021 qui abordait le Schéma de développement communal.

### ***CLDR/CCATM du 18 mars 2021***

Un rappel des différentes étapes de l'élaboration d'un SDC a été fait ainsi qu'une présentation des 7 enjeux qui ont été dégagés suite à l'analyse contextuelle réalisée. Des ateliers de travail seront réalisés en vue d'obtenir l'avis de la CCATM sur les besoins de la commune en termes d'activités économique et de tourisme. De plus, l'historique du dossier concernant le projet de déclasserement des façades et des toitures de l'immeuble sis Rue Lambier, 1 à 4920 Sougné-Remouchamps, cadastré 2<sup>e</sup> division, section H, n°852 C, a été retracé. A l'unanimité, la CCATM-CLDR émet un avis favorable sur le projet de déclasserement précité. Enfin, les membres de la CLDR ont approuvé le rapport annuel ODR de 2020, envoyé préalablement par mail.

### ***CLDR plénière du 14 juin 2021***

Le 14 juin 2021, le Diagnostic Partagé (partie 3.) a de nouveau été présenté par les agents ainsi que les défis et objectifs de développement (partie 4.). Le ROI fût ensuite présenté et approuvé à l'unanimité par les membres. Un échange de questions-réponses autour de l'ODR a également eu lieu afin de mieux appréhender son fonctionnement.

### ***CLDR plénière du 20 septembre 2021***

Lors de la seconde CLDR en 2021, les membres ont été invités à valider le PV de la précédente CLDR (14 juin 2021). Elle a permis de faire le point sur les projets communaux (actuels et futurs) ainsi que sur l'état d'avancement des fiches-projets de la première ODR (dont les études et/ou concrétisation sont toujours en cours : Voie des Aulnes, la fiche 1.3 - RAVeL de l'Amblève, la fiche 1.1 - Salle de la Renaissance 2.0 et la fiche 1.4 - Centre d'Aywaille). Les agents de développement ont ensuite présenté l'agenda des prochains groupes de travail qui auront lieu au second semestre de 2021.

### **3. Initiatives de la CLDR**

La CLDR s'est réunie deux fois durant l'année 2021, entre les deux confinements COVID19, afin que les membres prennent connaissance des projets toujours en-cours de la 1<sup>ère</sup> ODR et ainsi mieux amorcer en octobre 2021 les groupes de travail et ainsi poursuivre rapidement la suite du processus avec une nouvelle série de GT (mars 2022).

### **4. Etat d'avancement des projets en convention**

#### **Aménagement du centre de l'entité :**

##### **PHASE 1 : rues Rivage, Enseignement, Cornesse :**

Achevés en date du 31 août 2020 avec des points à finaliser.

Les travaux ont été finalisés juste avant les inondations des 14 et 15 juillet 2021 qui ont endommagé les lieux. Les travaux n'ont pu être réceptionnés avant les inondations. Les travaux de réparation sont en cours de finalisation.

##### **PHASE 2 : rues sur les Cours, Abbaye, parking St-Pierre :**

Travaux de réfection des aménagements de surface dans les deux rues :

- Sur les cours : Réaménager la rue en espace piétonnier, de plain-pied et avec un revêtement en pavés de pierre ;
- Chemin de l'Abbaye : Aménager un trottoir côté gauche en descendant, nécessitant un décalage de la voirie vers la droite. Le parking sera également réaménagé avec la création d'un nouveau coffre.

Le marché de travaux a été attribué le 17 juin 2021. Le chantier débutera le 14 février 2022.

##### **PHASE 3 : Place Thiry :**

Le dossier de permis d'urbanisme a été introduit à la Direction de l'Urbanisme. Le retour est attendu pour début 2022. Le Cahier des charges du marché conjoint (Direction des Routes, Commune, SWDE, AIDE, Proximus, RESA, VOO) est en cours de finalisation par l'auteur de projet. De même, la convention de marché conjoint est également en cours de réalisation. Elle devra être approuvée par tous les signataires. Dossier complexe vu le nombre d'intervenants. Lancement de l'adjudication du marché courant 2022. Début des travaux espéré courant 2023.

### **5. Perspectives pour 2022**

Les premiers groupes de travail relatifs à la seconde ODR, qui permettront d'ébaucher des premiers projets, ont débutés durant le second semestre 2021 (octobre et novembre). La seconde session de groupes de travail débutera en mars 2022 afin de préciser, petit à petit, ces projets et ainsi permettre de s'atteler à l'élaboration de la partie 5. du nouveau PCDR.